

ZONES D'EMPLOI



MARSEILLE

POLITIQUES D'EMPLOI



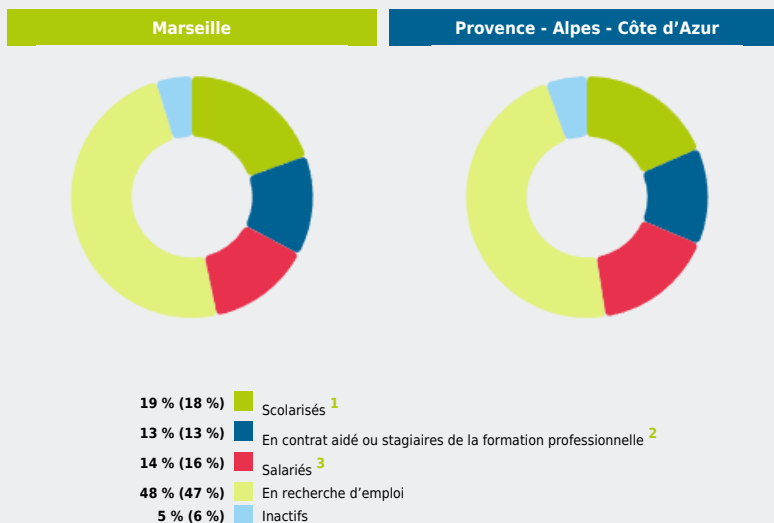
QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS
EN **CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION** SUR CE TERRITOIRE ?



SITUATION AVANT L'EMBAUCHE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

48 %

des salariés en contrat de professionnalisation étaient en recherche d'emploi avant l'embauche



1 520

contrats de professionnalisation à la fin 2024, soit

34 %

des contrats de professionnalisation de la région

- 20,6 %

entre 2023 et 2024
(- 25,3 % en région)

47 %

de femmes
(50 % en région)

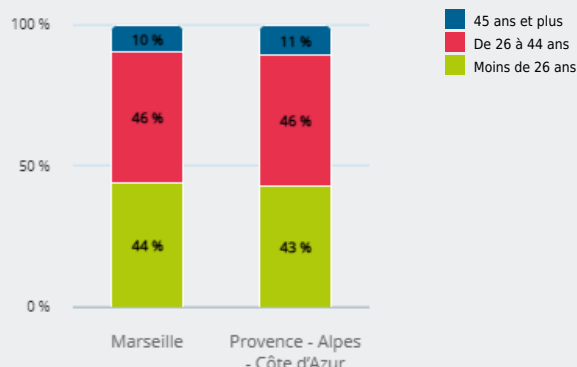
2,0 %

de travailleurs handicapés
(2,1 % en région)

ÂGE DES SALARIÉS EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

46 %

des salariés en contrat de professionnalisation ont entre 26 et 44 ans



Âge moyen :

30 ans

(30 ans en région)

10 %

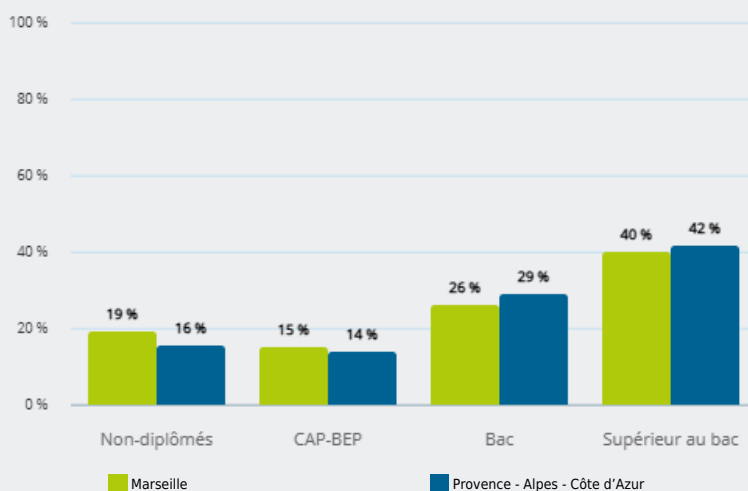
de CDI
(14 % en région)



NIVEAU DE DIPLÔME AVANT L'EMBAUCHE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

40 %

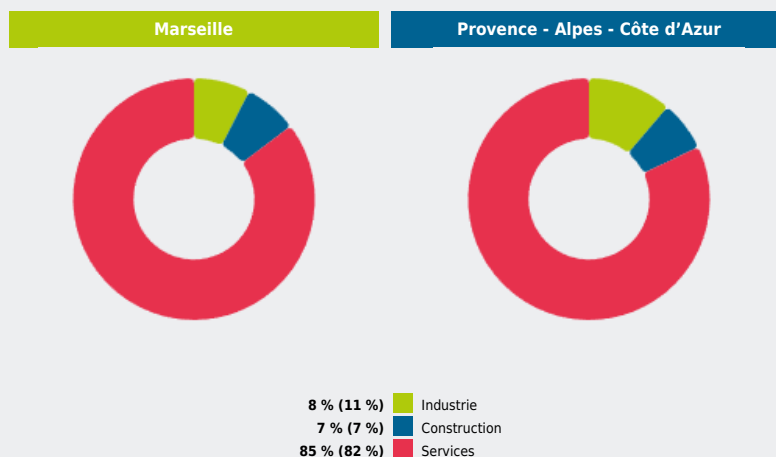
des salariés en contrat de professionnalisation avaient un diplôme de niveau supérieur au bac au moment de l'embauche



SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR ⁴

85 %

des contrats de professionnalisation ont été signés dans une entreprise du secteur des services

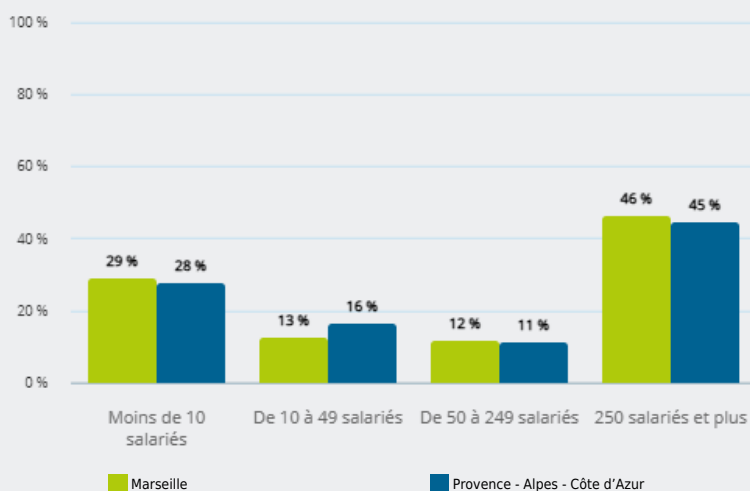




TAILLE DE L'ENTREPRISE

46 %

des contrats de professionnalisation ont été signés dans une entreprise de 250 salariés et plus



Source : Dares - Contrat de professionnalisation.

Notes :

- 1 Scolaires, étudiants, jeunes bénéficiaires du Cvis.
- 2 Y compris contrat en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation).
- 3 Y compris intérimaires et salariés à temps partiel.
- 4 Nomenclature : NA5, hors agriculture, sylviculture et pêche dont les effectifs sont très faibles.